



27 APR 1992

Fiche descriptive sur les Zones humides de Ramsar

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - juillet 1990)

NOTA: Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.

Les fiches remplies sont à adresser à: T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

1. Pays: NIGER 2. Date: 30-03-92 3. Numéro de référence: NECOI
À remplir par le responsable de la base de données)

4. Nom et adresse du compilateur:

AHMED OUMAROU, CONSERVATEUR DU PARC NATIONAL DU W^U
TAPPA, SAH. République NIGER Telp. 78.41.12

5. Nom de la zone humide: PARC NATIONAL DU W^U DU NIGER (PNW)

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar: 30 AVRIL 1987

7. Coordonnées géographiques: LATITUDE 11°54' - 12°35' N / LONGITUDE 02°04' - 02°50' E

8. Situation générale: (par ex. région administrative et grande ville la plus proche)

250 Km de NIAMEY (capitale du NIGER) - Département Tillabery.

9. Superficie: (hectares)

220.000 ha

10. Type de zone humide: (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux)

(M) (N) √ X* W

11. Altitude: (moyenne et/ou maximale et minimale)

M = 300 m m = 170 m m̄ = 170 m

12. Description: (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)

Caractères semi-aride du site mais présence de nombreuses
mares permanentes et semi-permanentes. D'importantes zones de nidification.

13. Traits physiques: (par ex. géologie; géomorphologie; origine - naturelle ou artificielle; hydrologie; type de sol; qualité de l'eau; profondeur de l'eau; permanence de l'eau; fluctuations du niveau d'eau; amplitude des marées; bassins versants; régions d'aval; climat)

Le PNW est une plaine latéritique avec des formations pré-
cambricques et tertiaires. Il est traversé par une extension de
la chaîne de l'ATAKOR (quartzites) présentant des gorges au niveau
des principaux cours d'eau. Les sols sont latéritiques, argilo-sablonneux
profonds dans les vallées des cours d'eau actuels ou fossiles. Le réseau hydrographique
est composé du fleuve Niger (permanent), des affluents Tappa et Nekou (temporaires), des cours d'
saisonniers et plus de 30 mares artificielles et naturelles. La pluviométrie varie de 500 à 800 mm
et température 42° max, 10° (min).

14. Caractéristiques écologiques: (principaux types d'habitats et de végétation)

Le PNW est situé dans la province biogéographique Savane
brisée soudanaise. La Savane brisée alterne souvent avec la Savane herbacée. On
trouve quelques forêts galbées le long des cours d'eau. Sur sols secs, rochers
ou érodés dominés par les graminées annuelles et les lianes de la famille des can-
botacées: C. glutinosa, Garcia senegalensis. Sur sols profonds par des vivaces: Andropogon.
Sur sols très profonds par des graminées allant jusqu'à 3M; fait avicenne semi-verte; forêts

15. Régime foncier et propriété:

(a) du site *domaine classé de l'Etat*

(b) des zones environnantes : *réserves: total de Jaure de Tamou et Partielle de Soso
domaine classé de l'Etat*

16. Mesures de conservation en vigueur: (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites; pratiques de gestion; existence et éventuelle mise en œuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

Le site est une zone intégralement protégée. Il a subi aucune modification de son statut. Cependant les zones environnantes sont à usages autorisés mais limités. ~~Le~~ Le plan d'aménagement doit véritablement être réactualisé; aucun plan de gestion officiellement approuvé.

17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: (par ex. plan de gestion en préparation; proposition officielle de création d'une aire protégée)

Actuellement des informations sont en collecte et certains données en train d'être réactualisés.

18. Modes actuels d'occupation des sols; principales activités humaines

(a) sur le site - *pêche*
- *irrigation (sites des cultures de cette saison).*

(b) aux alentours/dans le bassin versant
- *agriculture, élevage.*

19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement: (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

(a) sur le site

- *Proposition d'un barrage à Gombou (destruction pont gabier et plaines d'inondation).*
- *Pêche avec produits prohibés*
- *Piégeage et débranchement des bras du fleuve (zone de modification)
disruption branches fluviales*

(b) aux alentours / dans le bassin versant

- *agriculture itinérante*
- *élevage extensif*
- *défrichage et destruction des habitats.*

20. Valeurs hydrologiques et physiques: (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière etc.)

L'eau du fleuve est directement consommée par la population riveraine (consommation et usages domestiques). Par conséquent les caractéristiques physiques font que la recharge de la nappe est trop faible.

21. Valeurs sociales et culturelles: (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

Très important dans l'alimentation et l'économie de la zone (bois, production de poissons). Elle joue un rôle important dans les activités agro-pastorales.

22. Faune remarquable: (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique; fournir les données numériques si elles existent)

Voir liste annexée.

La liste ci-jointe représente 75 à 85% de l'avifaune du Parc. D'autres sont en voie d'être enregistrées surtout les espèces migratrices du paléarctique. En plus la grande faune est caractéristique de la savane. Elephants (quelques centaines), buffles, lions, antilopes...

23. Flore remarquable: (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

Voir liste annexée.

24. Recherche et équipements scientifiques: (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

- inventaire de l'anifaux (cadu USAID - PCU).

25. Education et information: (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

- Possibilités de visite

26. Récréation et tourisme: (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

- Utilisation pour le tourisme de vision.

27. Organisme de gestion: (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Parc National du W° S/c Service Aménagement de la Faune et Agriculture &
à la Direction Faune, Pêche et Pisciculture

28. Juridiction: (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement etc.)

Direction Faune, Pêche et Pisciculture
Ministère de l'hydraulique et de l'Environnement NIGER.

29. Références bibliographiques: (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

liste en annexes.

30. Raisons de l'inscription: (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

1 (c)

2 (c)

3 (b)

31. Carte du site (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25,000 ou de 1:50,000)

annexes.